AÉRONAUTIQUE-CLUB DE FRANCE

CENTRE D'INSTRUCTION AERONAUTIQUE FONDE EN 1897

AÉRODROME DE MEAUX-ESBLY 77450 ILES-LES-VILLENOY

email:aeronautique.cdf@orange.fr Tél: +33 01 60 04 24 40

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1er DECEMBRE 2018

Etaient présents : LAMY Philippe (Président),VASTER Bernard (Vice-président), BOSQUET Daniel (Trésorier), MERCIER Philippe (Secrétaire), PETIT Dany (Secrétaire adjointe), PETIT Jean-Claude (Responsable pédagogique), ASSALIT Claude (Responsable SGS), DURANTEAU Frédéric, WARLINSKI Richard., LANCELOT Julian, ALLARD Jean, BRIDOUX Patrick.

Absent excusé : COLLOMB Jérémie

Le Président ouvre la séance à 14h00,

RAPPEL : L'ACDF est depuis le 15 novembre 2018 déclaré comme DTO. L'identifiant FR.DTO.0270 remplace l'ancien identifiant ~~F-IDF-99-04~~

Heures de vol et membres

A ce jour, 725 heures de vol ont été effectuées au sein de notre aéroclub. Nous devrions atteindre 770 à 780 heures pour la fin de l'année. La comparaison avec les années précédentes permet de constater que le club ne dépasse plus les 800 heures de vol par an. Pour les années précédentes, on relève 777 heures de vol en 2016 et 778 heures de vol en 2017. Le nombre de membres n'a quant à lui pas sensiblement évolué. Il est actuellement de 94. Par conséquent, le Président fait le constat que nous n'effectuons pas assez d'heures de vol pour maintenir notre flotte à 4 avions. Un minimum de 1000 heures de vol par an serait nécessaire pour conserver cette flotte en l'état (250 heures de vol par avion). Il manquerait donc 200 heures de vol.

Concernant l'école de pilotage s'appuyant sur ES, celui-ci a volé 256 heures en 2016, 244 heures en 2017 et 137 heures en 2018. Le nombre d'élèves était de 23 en 2016. Philippe MERCIER a réalisé un sondage auprès des élèves. Il s'avère que ceux-ci sont en attente de pouvoir voler et sont souvent démoralisés et résignés face aux difficultés rencontrées pour avancer dans leur formation (départ d'instructeurs, indisponibilité, problèmes météo, problèmes mécaniques….). Il précise que les élèves doivent être accompagnés. Un suivi doit être opéré afin de s'assurer des réservations d'un RDV sur l'autre. Suite aux différents problèmes rencontrés une certaine lassitude et un relâchement s'est opéré dans la tenue des cours et le suivi des élèves. Philippe MERCIER propose de suivre les élèves et de les aider à trouver les créneaux pour voler afin de dynamiser l'école et de faire voler ES. A ce sujet, il est mis en place des disponibilités avec l'instructeur Jacky GILLOT afin de permettre aux élèves de voler régulièrement (le mercredi après-midi ou jeudi après-midi, vendredi après-midi et dimanche matin). Un point sur la situation sera fait lors du prochain conseil d'administration.

Philippe LAMY revient sur le problème du nombre d'heures de vol insuffisant pour maintenir la flotte de l'aéroclub à 4 avions. Il a demandé à Daniel BOSQUET de réaliser une simulation financière en cas de vente du CIRRUS ainsi qu'une simulation en cas de vente de ES. Daniel BOSQUET précise qu'il n'a réalisé pour le moment cette simulation que pour la vente du CIRUS, le maintien de ES étant nécessaire pour l'école.

Le détail des heures de vol au 30 novembre est le suivant :

EJ : 252hdv / ET : 222 hdv / ES : 114 hdv / RV : 138 hdv

Concernant les membres, on constate que même si l'on dénombre 94 cotisants, ce nombre n'a pas évolué depuis 3 ans et qu'environ 35 % des membres vole régulièrement, 41 pilotes réalisent 386 heures de vol par an soit la moitié des heures de vol du club. Seulement un quart des pilotes dépasse 12 heures de vol par an.

Face à ce constat, des décisions devront être prises rapidement. Le club possède peut être un avion de trop, ou doit augmenter rapidement ses heures de vol pour ne pas se retrouver face à un réel problème financier.

Le suivi des élèves ainsi que la disponibilité et régularité des heures disponibles d'instruction doivent également permettre de dynamiser l'école et d'apporter un nombre d'heures de vol plus conséquent au club. Une reprise en main des livrets de progression des élèves et du suivi de l'instruction théorique sont nécessaires. Un état des lieux de l'avancement des PPL doit être effectué.

Comptabilité –Trésorerie

La situation financière au 31 octobre 2018 est présentée par Daniel BOSQUET. Toutes les factures sont aujourd'hui réglées à l'exception d'une facture concernant la chaudière (facture à régler prochainement). Le compte courant se situe à 13 670 € et le club dispose d'une réserve de 50 000 € sur un compte livret annexe sachant qu'une somme de 8 000 € est associée aux comptes pilotes. A ce jour, 592 € sont encore dus par des pilotes dont le compte présente un solde négatif. Enfin, la taxe foncière est à priori à régler par le club. Les factures ADP sont réglées. Daniel BOSQUET doit régler rapidement Pascal CRAPART compte tenu de sa réactivité.

Les propriétaires d'aéronefs louant au club une place de hangar sont globalement à jour de leur règlement. Leur dossier administratif doit être mis à jour.Daniel BOSQUET a établi une analyse des coûts au 31 octobre 2018 au regard de la comptabilité remise à jour. Les résultats sont les suivants :

VENTES	CA	Nb H	P V H	ASSUR	COUT H	Entretien	COUT H	Ass + Entr	conso H	PM Litre	H carb	Brut Heure	Charg géné	P R NET
F EJ	33670	240	140	2436	10,15	7139	29,75	39,90	32	1,96	62,83	102,72	40,77	143,49 €
F ET	28890	206	140	2436	11,83	4494	21,82	33,64	32	1,96	62,83	96,47	40,77	137,24 €
F ES	12120	101	120	2536	25,11	2517	24,92	50,03	19	1,96	37,30	87,33	40,77	128,10 €
F RV	27510	131	210	3092	23,60	9979	76,18	99,78	45	1,96	88,35	188,13	40,77	228,90 €
	102 190 €	678							*Janv*	*1,87*			*Hangar*	*19999*
									Juillet	*1,99*			*Entretien*	*3428*
									Octobre	*2,03*			*Téléphone*	*935*
													gaz electri	*3280*
													Total	*27642*
													Cout heure	40,77

HORS AMORTISSEMENTS DU ES et RV

Concernant le calcul des coûts par avion, Claude ASSALIT fait remarquer qu'il serait nécessaire de relativiser la présentation faite par Daniel BOSQUET en calculant les charges des avions au prorata de l'usage des appareils. Si ce calcul était établi, on atteindrait le coût suivant :EJ : 131,49 / ET : 129,97 / ES :155,74 / RV : 240,88

L'analyse des charges permet de constater que les frais de téléphone et d'internet sont élevés. Il est décidé de changer d'opérateur et de trouver une offre BOX intéressante afin de diminuer les frais relatifs aux communications et à l'internet. Daniel BOSQUET s'occupe de prendre contact avec les opérateurs pour obtenir une offre.

Par ailleurs, il est à noter qu'aucune provision n'est actuellement prévue concernant le changement des moteurs des aéronefs, ce qui implique que le changement d'un moteur impactera directement la trésorerie actuelle du club. Compte-tenu de la situation financière, la provision est difficile à envisager sans impacter le coût de l'heure et donc le nombre d'heures de vol à terme. Les devis concernant la mise en place de nouvelles radios ne sont pas validés.

Dans l'hypothèse de vente d'un aéronef, les projections de vente du CIRRUS permettent d'envisager une vente de l'ordre de 140 000 €. Compte tenu d'un crédit à rembourser de 90 000 €, le gain serait actuellement de 50 000 €. Afin de maintenir la flotte en l'état sans vendre d'appareil, l'objectif à atteindre est de 250 heures de vol pour le CIRRUS comme pour les autres aéronefs.

Daniel BOSQUET évoque une piste pour préserver la trésorerie du club concernant la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers). Il semble que cette solution ne soit pas applicable pour les aéroclubs.

Le Président demande à ce qu'une réflexion soit menée pour le prochain Conseil d'Administration concernant le CIRRUS (vente, partage de l'appareil entre aéroclubs,….).

Daniel BOSQUET termine sa présentation en suggérant de valoriser la présentation du raid LATECOERE par la diffusion du powerpoint sur clef USB ou autre support à destination de nos pilotes et élèves. Un point financier sur la soirée Beaujolais doit être fait.

Sécurité

Claude ASSALIT présente l'analyse AERODIAGNOSTIC qui a été engagée. Il présente notamment des différents points forts et faiblesses de l'aéroclub en matière de sécurité. L'analyse menée doit déboucher sur de nouvelles recommandations et propositions au sein du club en matière de sécurité.

Openflyers

La saisie des comptes pilotes n'est plus nécessaire. Le paramétrage du logiciel OPENFLYERS est en cours. Sa mise en place est toujours prévue pour le 1er janvier 2019.

Animation

Une soirée « Galette » est prévue le samedi 12 janvier 2019 à 18h30 à l'aéroclub.

Le Conseil d'Administration se termine à 16h00. **La prochaine réunion du Conseil d'administration est prévue le 12 janvier à 16h00.**